

## **Lettre de mai 2011.**

Ces jours-ci la loi hpst est en première ligne au parlement. l'amendement scélérat barbier- fourcade sera-t-il adopté?

Ou bien sera ce l'amendement honnête de valérie boyer ?

Nous le saurons dans les jours a venir.

Le petit père Bertrand (Xavier ) replet comme un bon vieux dentiste, va-t-il sortir grandi de ce débat ?

Nous le saurons dans les jours a venir!!

Vous avez pu lire sur notre site que les prothésistes antillais nous montrent le chemin a suivre.

Nous sommes en approche pour la création d'un moratoire réunissant les principales revendications de la profession.

Le plus dur est de faire l'union.

Mais même sans union, nous avançons a grand pas, il n'est que de lire les interventions diverses sur le site: réseau étudiant forum prothèse , ainsi que sur notre propre forum , pour voir que notre profession est en pleine ébullition.\*

Le snfpd, l'apd, l'unppd , les denturos ont les mêmes revendications , nous sommes en période déjà électorale, il faut en profiter.

Nous demandons :

Le para médical, et l'inscription dans le code de la santé publique de notre profession de prothésiste.

Une formation spécifique pour les denturos ou les prothésistes cliniciens, peut importe le vocable.

Le non remboursement par la sécurité sociale des prothèses importées.

Pour notre part nous pensons que la séparation des actes existe déjà, et qu'il n'y a qu'un simple travail d'information a faire.

Notre association continue son travail de sape du lobby dentaire et d'informations tout azimut!!!!

Vous pouvez nous aider en diffusant l'adresse de notre site.

**le président.**

\*l'UNPPD a encore changée de président, espérons que ce nouveau président ne fera pas la révérence a la cnsd et qu'il soutiendra nos revendications dans une grande conférence de presse.

C'est que nous allons lui proposer !!!